



Etaient présents : Mmes AUZILLON, BARRIER, GONCALVES, PEREIRA, PEREIRA OLIVEIRA, et Mrs AYRAL, CHAMPOUX, FOURNIER, LARGERON, LAUDOUZE, et PAPPALARDO.

Etaient excusées : Mme VERGNOL, Mr PAPARIC

Secrétaire de séance : Mme BARRIER

Ordre du jour

- Travaux et achat mobilier
- Demande de subventions : DETR, Conseil Départemental
- Communauté de communes : passage en CA, convention piscine, ouvertures dominicales
- Assainissement : convention eaux pluviales RD 402
- Maintenance : appareils cantine
- Voisins vigilants
- SBA : installation PAV
- DM 2017
- Centre de gestion : renouvellement convention pôle santé
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la séance municipale du 28 août 2017 et du procès-verbal de la séance du 11 octobre 2017.

Achat de matériels

* Achat d'un meuble chariot avec les housses pour mettre les plans du cadastre. Coût **1 267.49 € TTC**.

* Dans les salles polyvalentes, nous avons des tables abimées qu'il faut remplacer. Achat de 20 tables avec un chariot de stockage. **Coût 1 505.04 € TTC**.

A l'unanimité, le conseil émet un avis favorable pour l'ensemble des achats.

Demandes de subventions : DETR, Conseil Départemental

L'aménagement en traverse du RD 402 nécessite des travaux connexes, tels que les travaux de voirie, l'enfouissement des réseaux, les demandes d'études diverses, pour un montant de 261 000 €. Ces travaux sont éligibles à des aides du Conseil Départemental, pour l'enfouissement des réseaux, soit 18 % du montant (2 073 €)

Pour l'aménagement de la rue des Moulins Blancs, trois commandes sont liées : la commande du SIARR, celle du SAEP et celle de la commune. Le montant total des travaux s'élève à 326 244 HT pour la commune. Le Département peut nous subventionner sur l'eau et l'assainissement. Nous pouvons également compter sur une aide de l'Agence Loire et Bretagne, de la DETR. Le montant total des subventions pourrait être de 171 882 €.

A l'unanimité, le conseil émet un avis favorable pour demander ces aides.

Communauté de Communes : passage en CA, convention piscine, ouverture dominicale

- Le 12 juin 2017, nous avons approuvé les nouveaux statuts de Riom Limagne et Volcans pour passer en Communauté d'Agglomération. Le 26 septembre 2017 le conseil communautaire a approuvé la transformation de la communauté de communes en communauté d'agglomération. La commune doit maintenant donner un avis favorable à cette évolution.
- Pour l'année 2017-2018, la piscine Béatrice Hess accueille les enfants de l'école de Malauzat du 20 novembre au 28 janvier 2018. En tant que membre de la communauté de commune, ce service est gratuit.
- La commission économie a proposé 6 jours d'ouverture en 2018.
La liste des dimanches d'ouverture envisagés pour 2018 est la suivante :
 - 14 janvier 2018 (1^o dimanche des soldes d'hiver)
 - 1 juillet 2018 (1^o dimanche des soldes d'été)
 - 9 décembre 2018
 - 16 décembre 2018
 - 23 décembre 2018
 - 30 décembre 2018 (au choix des communes)

Les membres du conseil émettent en majorité un avis favorable.

Assainissement : convention eaux pluviales RD 402

Nous devons signer une convention avec le Département afin que les travaux puissent attaquer sur le RD 402. L'objectif est de :

- Définir les conditions de réalisation et de financement de l'aménagement projeté
- Prévoir la cession de cette portion de départementale à la commune
- Définir les obligations respectives du Département et de la commune pour le maintien, l'entretien et le renouvellement des ouvrages.

Le Conseil autorise cette convention

Maintenance : appareils électriques cantine

Le matériel équipant la cantine (chambre froide, appareils de cuisson, convoyeur...) nécessitent des opérations de maintenance. La Sté EQUIP'FROID propose un contrat renouvelable par tacite reconduction pour un montant de 402 € TTC.

Le conseil émet un avis favorable.

Voisins vigilants

A l'occasion de nos réunions publiques, quelques administrés nous ont fait part de leur souhait de mettre en place le dispositif de « voisins vigilants » sur notre commune.

La commune peut contribuer dans l'achat de panneaux qui pourraient être positionnés à l'entrée de chaque entrée de bourg.

Le conseil émet un avis favorable sur l'achat des panneaux.

SBA : installation PAV

Le SBA propose à la commune l'installation de deux PAV pour desservir le bourg de Malauzat. Les emplacements prévus sont :

- 1 PAV en limite du parking de la mairie
- 1 PAV dans le quartier Champ d'Ane

L'installation et la fourniture des PAV seraient totalement prises en charge par le SBA.

Mmes ARTUS, BARRIER, GONCALVES, PEREIRA, PEREIRA OLIVEIRA, et Mrs CHAMPOUX, PAPPALARDO s'opposent à l'installation des PAV car il semble que ce système n'est pas adapté aux personnes vieillissantes et/ou à mobilités réduites.

Le conseil municipal émet un avis défavorable.

DM 217

La trésorerie a signalé un problème d'arrondi sur une ligne de trésorerie. Nous devons donc apporter une modification.

Le conseil émet un avis favorable.

Centre de Gestions : renouvellement convention pôle santé

La convention « pôle santé » arrive à échéance le 31 décembre 2017. Nous devons donc la reconduire pour trois ans

Le conseil émet un avis favorable.

Questions diverses

- Le compte rendu du SIAEP est à disposition au secrétariat de mairie
- Mme Auzilon, nous informe, que l'AMAP sera dorénavant liée avec la commune par le biais d'une convention afin de payer un loyer annuel de 1000 €

- Mr le maire, nous informe, que le bureau de tabac souhaite cesser son activité
- Riom Limagne et Volcans a fait un retour aux habitants de Malauzat sur le projet de la rue du Tureau : construction de logements locatifs et réhabilitation de la grange en lieu de rencontre.
- Révision du PLU de Malauzat : RLV a lancé le marché

Fin de séance à 20H30 heures

Le Maire de MALAUZAT

Jean-Paul AYRAL

